

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction
des Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 29 Juin 2011

Etaient présents:

MM. Boussemart, Dissaux, Grimonprez, Lefebvre.

Etaient excusés:

Mme Darnel, MM. Andriès, Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Douez, Deroo, Houssin, Lefait, Leroy, Méquignon, Parent, Plancke, Schepman, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 27-11

DECIDE :

- d'autoriser son président à signer le marché attribué par la Commission d'Appels d'Offres à la Société SET pour un montant maximum de 463.026,61 € TTC.



VOTANTS : 4

POUR : 4

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

OBJET : Attribution du marché de rénovation de la station d'alerte à la pollution de Mametz

Lors de sa réunion du 22 mars 2011, la Commission d'Appels d'Offres a décidé d'attribuer le marché de rénovation de la station d'alerte à la pollution de Mametz à la Société SET pour un montant de 463.026,61 € TTC, ce prix comprenant deux options.

Par lettre en date du 22 juin 2011, Monsieur le Préfet du Nord demande le retrait de ce marché, en relevant que le Président du SMAEL était autorisé par délibération du 19 Février 2009 à signer ce marché pour un montant de 287 506,00 € H.T.

Il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir autoriser son président à signer le marché attribué par la Commission d'Appels d'Offres à la Société SET pour un montant maximum de 463.026,61 € TTC.

Vu, le 29 JUIN 2011

Le Président du Comité Syndical

Jean-Claude DISSAUX

